

**SERVICE
ECOLE INCLUSIVE
IEN ASH du Bas-Rhin**

Année scolaire 2020 - 2021

Note de service n°3

01 avril 2021

Inspection de l'Éducation Nationale en charge de l'Adaptation
scolaire et de la Scolarisation des élèves Handicapés

Mesdames, messieurs les enseignants,

*Cette note a pour objectif de vous transmettre les informations de fonctionnement suite
annonces présidentielles et gouvernementales du 31 mars 2021.*

*L'équipe du service école inclusive et à votre entière disposition pour répondre à vos questions
ou vous apporter les conseils nécessaires.*

*De même, le site internet de l'IENASH est alimenté autant que nécessaire avec l'ensemble des
cadres réglementaires, des évolutions des protocoles et des ressources qui pourraient vous être
utiles. N'hésitez pas à le consulter très régulièrement.*

Toutes mes pensées emplies de l'énergie et de l'esprit positif nécessaires vous accompagnent.

*Je vous remercie une nouvelle fois pour votre mobilisation exemplaire au service des élèves,
vous avez toute ma reconnaissance,*



Frédérique Rauscher

SOMMAIRE


- A- Adaptation du calendrier scolaire**
- B- Scolarisation des élèves en situation de handicap (dont ULIS
et UE)**
- C- Continuité pédagogique- ressources**

A- Adaptation du calendrier scolaire

COVID-19

ENSEIGNEMENT À DISTANCE ET ADAPTATION DU CALENDRIER SCOLAIRE

- 5**
AVRIL Semaine de **cours en distanciel** pour les **écoles, collèges et lycées**
- 12**
AVRIL Deux semaines de **vacances scolaires** pour toutes les zones
- 26**
AVRIL
 - Retour en classe pour les **maternelles et primaires**
 - Semaine de cours en distanciel pour les **collèges et lycées**
- 3**
MAI **Retour en classe pour les collèges et lycées,**
le cas échéant avec des jauges adaptées



Calendrier des opérations d'orientation ou d'affectation des élèves

CDOEA plénière du 2nd degré reportée au jeudi 29 avril 2021

Affectation des élèves en voie professionnelle : Remontée du tableau D55 par les lycées professionnels reportée au 28 avril.

B- Scolarisation des élèves en situation de handicap

Scolarisation en établissement scolaire

Les enfants scolarisés en maternelle et primaire, dont ceux scolarisés en ULIS, suivront un enseignement à distance la semaine du 5 au 9 avril. Après deux semaines de congés, du 10 au 25 avril, ils seront de nouveau accueillis dans leurs classes.

Les collégiens, dont ceux scolarisés en ULIS, suivront des enseignements à distance la semaine du 5 au 9 avril, puis du 26 au 30 avril, après deux semaines de congés scolaires.

En maternelle, en primaire, au collège ou au lycée, la continuité pédagogique des enfants en situation de handicap pourra notamment être assurée grâce aux ressources et supports pédagogiques adaptés à disposition sur CapEcole Inclusive (<https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive>).

Scolarisation en ESMS

L'ensemble des établissements et services médico-sociaux (ESMS), externats et internats pour enfants restent ouverts avec les mêmes règles sanitaires qu'actuellement.

Les enfants scolarisés en Unités d'Enseignement externalisées pourront être accueillis dans les établissements médico sociaux dont ils dépendent et leurs enseignements maintenus en présentiel du 6 au 10 avril.

Les enseignements des UE interne peuvent être maintenus en présentiel la semaine du 6 au 10 avril.

Au regard de l'importance de leur mission et de leur total engagement, les professionnels médico-sociaux sont soutenus. Ils comptent parmi les personnels prioritaires pour la mobilisation de systèmes de gardes d'enfants organisés par l'Education nationale et ses partenaires

C- Continuité pédagogique

L'action de chacun doit permettre de :

- maintenir les liens
- partager des contenus pédagogiques
- aider les parents pour le suivi du travail des élèves

Vous pouvez ainsi transmettre un programme de travail, avec les durées de travail envisagées et quelques propositions organisationnelles.

Afin de vous accompagner dans la mise en place d'organisations et de modalités pédagogiques adaptées, plusieurs fiches thématiques et un ensemble de ressources sont à votre disposition sur la page Éduscol dédiée au plan de continuité pédagogique :

<https://eduscol.education.fr/95/continuite-pedagogique>

Ressources continuité pédagogique élèves à besoins éducatifs particuliers :

<https://eduscol.education.fr/2019/continuite-pedagogique-pour-les-eleves-besoins-educatifs-particuliers>